Menuisier d'intérieur (H/F/X)

Artisanat - Patrimoine | Construction - Travaux

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Tu as tendance à "toucher du bois" de manière régulière ? Alors pourquoi ne pas sortir du bois et en faire ton métier grâce à cette formation.

Le Menuisier et la Menuisière d'intérieur choisissent les bois, **fabriquent et posent des éléments de menuiserie** dans des constructions neuves ou existantes. Portes, es

faux-plafonds... ils apprennent à concevoir et assembler tous ces éléments.

Au cours de cette formation en apprentissage, tu apprendras toutes les techniques et développeras toutes les compétences liées a métier de Menuisier d'intérieur :

- Fabriquer et poser des éléments menuisés intérieurs, effectuer des relevés dimensionnels, une évaluation de l'état du support et établir une commande de **fabric des portes intérieures, lambris, faux-plafonds, plinthes, escaliers** et accessoires intérieurs divers ;
- sur base d'un plan d'exécution, **sélectionner tant le bois** que les matériaux composites, ainsi que les quincailleries et outils
- sur base d'un plan d'exécution, fabriquer et assembler à l'unité ou en petite série, **manuellement ou à l'aide de machines à bois** traditionnelles et numériques, de ouvrages/pièces de bois destinées à la menuiserie d'intérieur ;
- participer à l'organisation de la **sécurité collective et individuelle** sur le chantier ;
- participer à l'**approvisionnement du chantier** en matériaux et à l'installation des machines et équipement spécifique ;
- sur base d'un plan d'implantation, effectuer le positionnement, le montage et la fixation d'éléments réalisés en atelier ;
- réaliser la pose d'éléments/composants sur des ouvrages en bois : isolation, étanchéité, vitrage ;
- réaliser les **opérations de décoration et de finition** sur les ouvrages/pièces de bois destinées à la menuiserie d'intérieur ;
- poser des éléments menuisés extérieurs ;
- démonter la fermeture menuisée et vérifie l'état du support : bâti, embrasure ;
- contrôler le fonctionnement des accessoires mobiles, l'étanchéité ou l'isolation de l'ouvrage ;
- poser et **caler le vitrage** sur un porteur

Alors si tu souhaites ouvrir toutes les portes de ton avenir professionnel, rends-toi dans un Centre IFAPME pour débuter ta formation !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 1j. d
cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Fonction Critique » : les employeurs ont du mal à trouver des candidats correspondant pleinement aux c
d'emploi. Vous aurez donc des possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un atelier de menuiserie

Employé / Employée dans une société de construction

Débouché(s) future(s) formation(s)

Entrepreneur menuisier *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-menuisier)* (adulte)

Point(s) fort(s)

Fonction critique (nombreux emplois) Inscription gratuite Sur le terrain Contact client Travail à l'atelier et sur le terrain

Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Correspondance avec le Certificat de qualification délivré par l'enseignement secondaire obligatoire (CQ6P)

Aptitudes

Lorsqu'elle se déroule sur chantier, l'activité occasionne des déplacements quotidiens vers le lieu de travail et ce lieu varie, évidemment, en fonction des chantiers. Le m
généralement organisé en équipes et selon des horaires réguliers, susceptibles d'être adaptés en fonction de la nature de l'ouvrage et des impératifs de délais. Ce métie
impliquer des déplacements (livraisons, interventions sur site).

Programme

1ère année :

C24/1 Quincaillerie pour menuiserie extérieure et pose simple (4h)

C24/1 Organisation du chantier - travaux en hauteur(20h)

C24/1 Analyse, préparation et communication (100h)

C24/1 Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (20h)

C24/1 Préparation des bois pour assemblage de base (20h)

C24/1 Préparation des bois pour assemblage de base (théorie) (12h)

C24/1 Préparation des bois pour assemblage de base (Pratique) (8h)

C24/1 Usinage et assemblage de base sans profilage (40h)

C24/1 Usinage et assemblage de base sans profilage (théorie) (8h)

C24/1 Usinage et assemblage de base sans profilage (pratique) (16h)

C24/1 Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds constructifs - pose de menuiserie extérieure (40h)

C24/1 Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds constructifs - pose de menuiserie extérieure (théorie) (16h)

C24/1 Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds constructifs - pose de menuiserie extérieure (pratique) (12h)

C24/1 Usinage et assemblage de base avec profilage (60h)

C24/1 Usinage et assemblage de base avec profilage (théorie) (12h)

C24/1 Usinage et assemblage de base avec profilage (pratique) (20h)

2ème année :

C24/2 Analyse, préparation et communication (12h)

C24/2 Organisation du chantier (12h)

C24/2 Usinage et assemblage de base avec profilage (20h)

C24/2 Usinage et assemblage de base avec profilage (théorie) (8h)

C24/2 Usinage et assemblage de base avec profilage (pratique) (16h)

C24/2 Usinage et assemblage de base sans profilage (théorie) (4h)

C24/2 Usinage et assemblage de base sans profilage (pratique) (8h)

C24/2 Réalisation de portes intérieures (théorie) (8h)

C24/2 Réalisation de portes intérieures (pratique) (16h)

C24/2 Quincaillerie pour menuiserie intérieure et pose simple (16h)

C24/2 Pose de menuiserie intérieure (16h)

3ème année :

C24/3 Analyse, préparation et communication (20h)

C24/3 Organisation du chantier (12h)

C24/3 Analyse, préparation et communication (12h)

C24/3 Approche des machines à commandes numériques (8h)

C24/3 Parquetage - Lambris (théorie) (12h)

C24/3 Parquetage - Lambris (pratique) (16h)

C24/3 Faux-plafonds/cloisons/gîtage (4h)

C24/3 Escalier à palier et réalisation escalier droit (théorie) (28h)

C24/3 Escalier à palier et réalisation escalier droit (pratique) (20h)

Des incitants pour vous former à un métier du secteur de la Construction !

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME, le Gouvernement wallon, Embuild *(https://embuild.be/fr)* et Constructiv *(https://constructiv.be/fr-BE*
en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la Construction.

Remboursement du minerval pour les formations adultes des filières de la construction, de l'électrotechnique et du bois : la liste des formations concernées *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)*

Encadrement intensifié de la part des Référents IFAPME.

Certifications par module : après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'obtenir une certification attestant de la maîtrise
compétences acquises. Cette reconnaissance prend la forme d'un CeCAF ou d'un RAF.

Le Gouvernement wallon finalise également de nouveaux incitants pour booster les formations en alternance de l'IFAPME pour ces mêmes métiers :

Prime de 2000 € pour les apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières (conditions spécifiques pour les primo-entrants) : la liste des formations co
(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations)

Un chèque permis de conduire pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance de minimum 17 ans. Cette aide est valable pour le permis
le permis AM (cyclomoteur) : la liste des formations concernées *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#cheque-mobilite-beneficiaire)*

Retrouvez toutes les mesures et les informations sur notre actualité consacrée au Plan de reconstruction *(https://www.ifapme.be/reconstruction)* .

Conditions d'admission à une formation pour jeunes

Age

Avoir 15 ans accomplis au moment de votre inscription.

L'âge maximum varie en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir suivi complètement la 3ème année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 3ème année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 2ème phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'étal
que vous quittez.

Si vous n'avez pas suivi l'un des parcours ci-dessus, vous devez alors être âgé de **16 ans accomplis et passer un bilan de compétences**.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service Alternance IFAPME *(https://www.ifapme.be/services)* .

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service Alternance IFAPME *(https://www.ifapme.be/services)* près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motiva

votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

- votre carte d'identité ;
- votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;
- les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.

Sites de formation

Namur, Dinant, Libramont, Verviers - ConstruForm, Liège - Château Massart (App), Gosselies, Mons, Tournai.